

Guide

pour réduire

mes déchets



montpellier
Méditerranée
métropole



**Des
gestes
simples
à faire
chaque
jour**

#Ville
belle

**Ensemble,
éco-responsables.**

Sommaire

p.4

**La prévention des déchets :
pour quoi faire ?**

p.5

**Réduire mes déchets,
c'est gagnant !**

p.6

Stop au gaspillage alimentaire

p.7

Oui à la conso mini-déchets

p.8

Va pour le réemploi !

p.9

Assez de papier !

p.10

**Et si après tout ça il reste
des choses à jeter, je trie**

La prévention des déchets, pour quoi faire ?

591 kg
de déchets

C'est ce que chaque habitant de la Métropole a mis en 2015 dans les poubelles, conteneurs de tri et déchèteries. Cela représente 253 000 tonnes, ce qui pourrait recouvrir 235 terrains de foot sur une hauteur de 1 mètre !

Produire des déchets, c'est normal...

Chaque fois que vous déposez quelque chose dans le bac jaune ou orange, la colonne verre ou papier, le point propreté, ou le bac gris, vous créez un déchet. C'est la conséquence de votre quotidien et de vos actes de consommation.

Les prévenir, c'est mieux !

Limiter ou réduire la quantité de nos déchets, éviter d'en produire, permettre le réemploi de ce qui peut l'être, diminuer la nocivité des déchets que l'on produit, c'est ce qu'on appelle la prévention.

Pourquoi est-ce nécessaire ?

Parce que la production de déchets augmente sans cesse : leur quantité a doublé en quarante ans ! Les coûts de collecte et de traitement ont eux aussi considérablement augmenté.



Réduire mes déchets, c'est gagnant !

512 €

C'est le montant d'économies que chacun peut faire chaque année lors de ses achats en faisant le choix du chariot "mini-déchets".

Le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas. Chacun détient la possibilité d'agir sur sa production à la source. Le secret ? Faire des choix lors de ses actes d'achat.

Le poids des déchets produits par nos achats peut passer du simple au double !

Un chariot maxi-déchets,
c'est 291 € dépensés en plus
par personne et par an*.



Chariot de référence



Un chariot mini-déchets,
c'est 512 € d'économies
par personne et par an*.



* Montant d'économies et quantité de déchets calculés pour un foyer de 4 personnes, dans le cadre d'une étude ADEME.

LE SAVIEZ-VOUS ?

7 kg d'aliments par personne et par an sont jetés sans avoir été déballés : un gaspillage de ressources et d'argent !

Stop au gaspillage alimentaire

- 29 kg

de déchets par an,
si je limite ou
j'arrête le gaspillage
alimentaire.

- 40 kg

de déchets par an,
si je produis
mon compost.



Oui à la conso mini-déchets

- 26 kg

de déchets par an,
si je limite les
emballages.

- 1 kg

de déchets par an,
si je préfère les
éco-recharges.

- 2 kg

de déchets par an,
si j'achète
en vrac.



Comment faire ?



Je fais une liste de
courses pour acheter
juste ce qu'il faut



Je vérifie les dates
limites de
consommation



J'achète les produits
en vrac ou en grands
contenants



Je bois l'eau du robinet
dans une bouteille
réutilisable



J'achète les produits en
vrac, moins emballés,
ou emballés légers



J'achète les
produits en grands
conditionnements
(entretien, lessive...)



J'achète les appareils,
ustensiles et produits
réutilisables ou à longue
durée de vie.



J'utilise les éco-recharges
recyclables (produits
concentrés) et/ou les
emballages réemployables



Je cuisine ou congèle
les restes



Je mets mes
épluchures, sachets thé/
tisane, filtre/marc de
café... au composteur

J'ÉVITE...

- les aliments suremballés,
- les emballages non-recyclables,
- d'acheter plus que je ne peux consommer dans la date de validité,
- de cuisiner plus que je ne peux manger,
- les lingettes jetables,
- les sacs de caisse.



Je préfère les textiles
et vaisselles lavables
(torchons, serpillères,
tasses à café...)



Je fabrique moi-même
les produits ménagers
et cosmétiques (recettes
simples sur le web)



Je choisis les produits
éco-labellisés
(moindre impact sur
l'environnement)

Va pour le réemploi !

Assez de papier !

**-16 kg
à 20 kg**
de déchets par an,
si je répare mes
appareils.

-2 kg
de déchets par an,
si je donne
mes anciens
vêtements.



-2 kg
de déchets par an,
si j'opte pour
les sacs et cabas
réutilisables.

-15 kg
de déchets par an,
si j'utilise
le sticker
Stop Pub.



-2 kg
de déchets par an,
si j'imprime
moins au
bureau.

Des geste simples



J'achète des appareils,
mobilier, vêtements,
ustensiles, jouets...
à longue durée de vie



Je fais réparer mes
appareils, mobiliers...
pour prolonger leur
usage



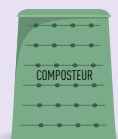
Je donne à des
associations et entreprises
solidaires (Emmaüs...) ce
dont je ne me sers plus



Je participe au réemploi
en faisant des achats
auprès des associations et
entreprises solidaires



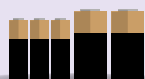
Je peux aussi retourner
mes appareils et mes
meubles aux fournisseurs
lors d'un nouvel achat



Je composte mes
déchets de jardin



J'utilise tout ce qui est
réemployable : emballages,
vaisselle, équipements,
fournitures...



J'utilise des piles
et accumulateurs
rechargeables



Je mets un Stop Pub sur ma
boîte aux lettres pour éviter
les publicités non-adressées



Je communique sans
papier : oralement, par
mail, SMS, téléphone...



Je n'imprime que les
documents nécessaires



J'utilise les fonctions
recto-verso pour
économiser 30 à 50 %
de papier



Je fais un brouillon
avec le dos des feuilles
inutilisées



J'archive mes
documents sur
l'ordinateur

Les collectes solidaires organisées
dans la Métropole montrent que 40 %
des équipements électriques, 50 % des
mobilier et 90 % des vêtements collectés
sont ré-employables.

Et si après tout ça il reste des choses à jeter, je trie

Le bac jaune pour mes déchets recyclables

- Boîtes métalliques, canettes et aérosols
- Briques alimentaires, boîtes et emballages carton
- Bouteilles et flacons en plastique
- Journaux, magazines, prospectus



Le bac orange ou le tube pour mes biodéchets

- Restes de repas
- Épluchures de légumes et de fruits
- Fleurs fanées
- Essuie-tout, mouchoirs en papier
- Sachets d'infusion, marc de café, filtres à café



Le bac gris pour tout ce qui ne peut pas être recyclé

- Sacs, films, suremballages plastiques et barquettes en polystyrène
- Couches culottes, articles d'hygiène, cotons
- Barquettes plastiques et aluminium souillées



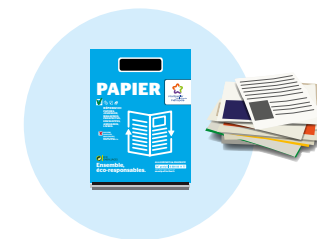
Les autres équipements à votre disposition

1000
colonnes
pour mon verre



- Bouteilles en verre
- Pots en verre
- Bocaux

400
colonnes
pour mes papiers



- Papiers, journaux, magazines
- Petits cartons (pliés)

300
conteneurs
textiles



- Textiles (même en mauvais état)
- Petite maroquinerie
- Chaussures (attachées par paires)

Souillés, les papiers et textiles ne peuvent pas être recyclés : jetez-les dans le bac gris.

20 déchèteries

- Objets encombrants*
- Végétaux*
- Matériaux de construction et gravats*
- Batteries de voiture
- Déchets toxiques ménagers
- Huiles non végétales
- Piles

* Dépôt inférieur à 1m³



LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2008, les déchets collectés en bacs gris dans la Métropole sont acheminés vers l'unité de méthanisation AMETYST. Ils sont traités afin d'en extraire les éléments biodégradables, qui servent à produire :

- du biogaz combustible utilisé pour la production d'énergie,
- du compost utilisable pour les amendements des espaces verts et terrains agricoles ou forestiers.

10 petits gestes

**pour bien
moins de
déchets**

1



Limitez les emballages :
26 kg de déchets en moins* !

2



Préférez les éco-recharges :
1 kg de déchets en moins* !

3



Produisez votre compost :
40 kg de déchets en moins* !

4



Imprimez moins :
6 kg de déchets en moins* !

5



Utilisez un Stop Pub :
15 kg de déchets en moins* !

6



Donnez vos anciens vêtements :
2 kg de déchets en moins* !

7



Préférez les cabas ou sacs réutilisables :
2 kg de déchets en moins* !

8



Réparez vos appareils :
16 à 20 kg de déchets en moins* !

9



Achetez en vrac :
2 kg de déchets en moins* !

10



Adoptez les gestes alternatifs :
29 kg de déchets en moins* !

* estimation par personne et par an

**Des
questions
sur vos
déchets ?**

ALLO DÉCHETS & PROPRETÉ

N° gratuit | 0 800 88 11 77

Appel gratuit depuis un poste fixe

montpellier3m.fr/villebelle